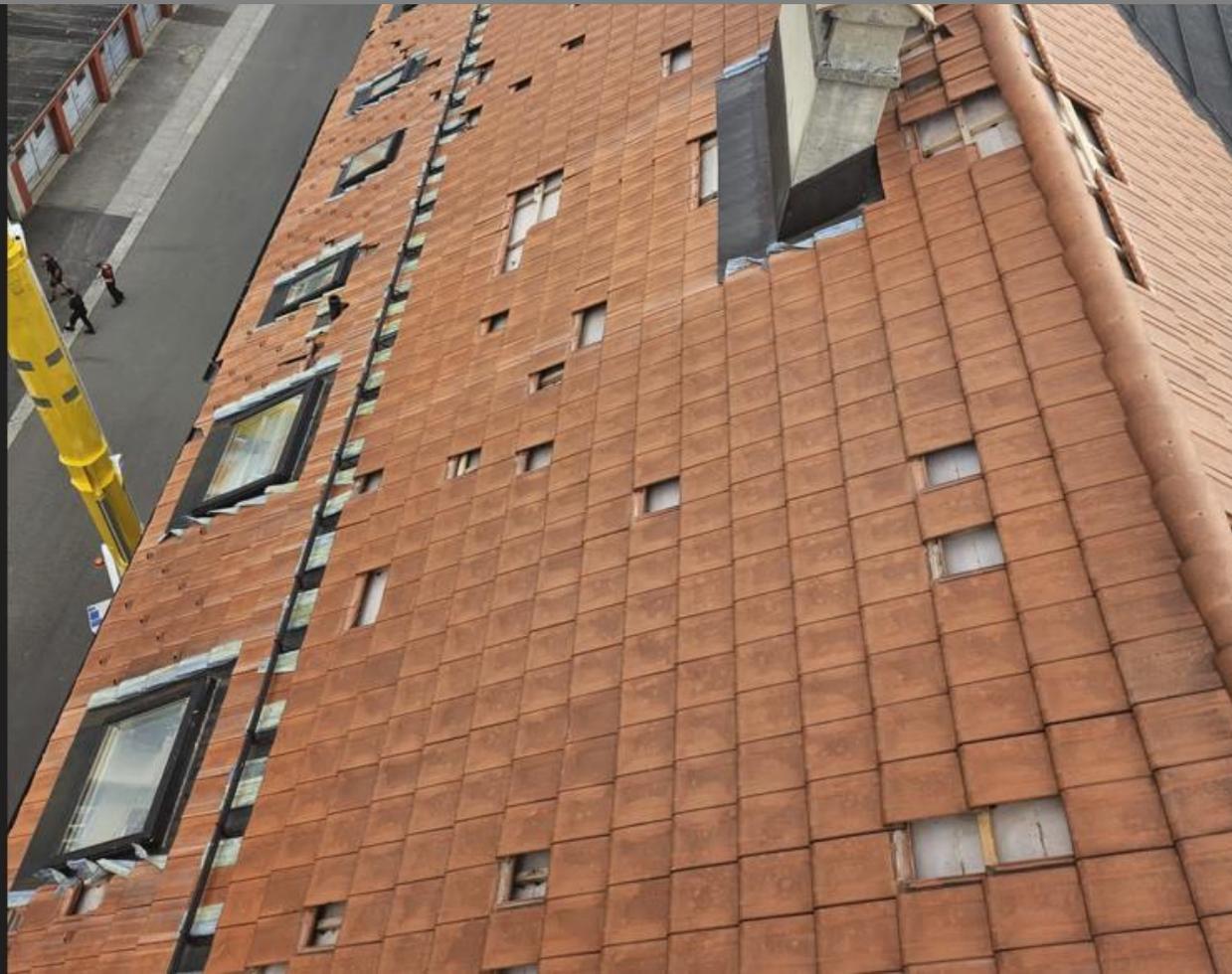


Séance de discussion publique



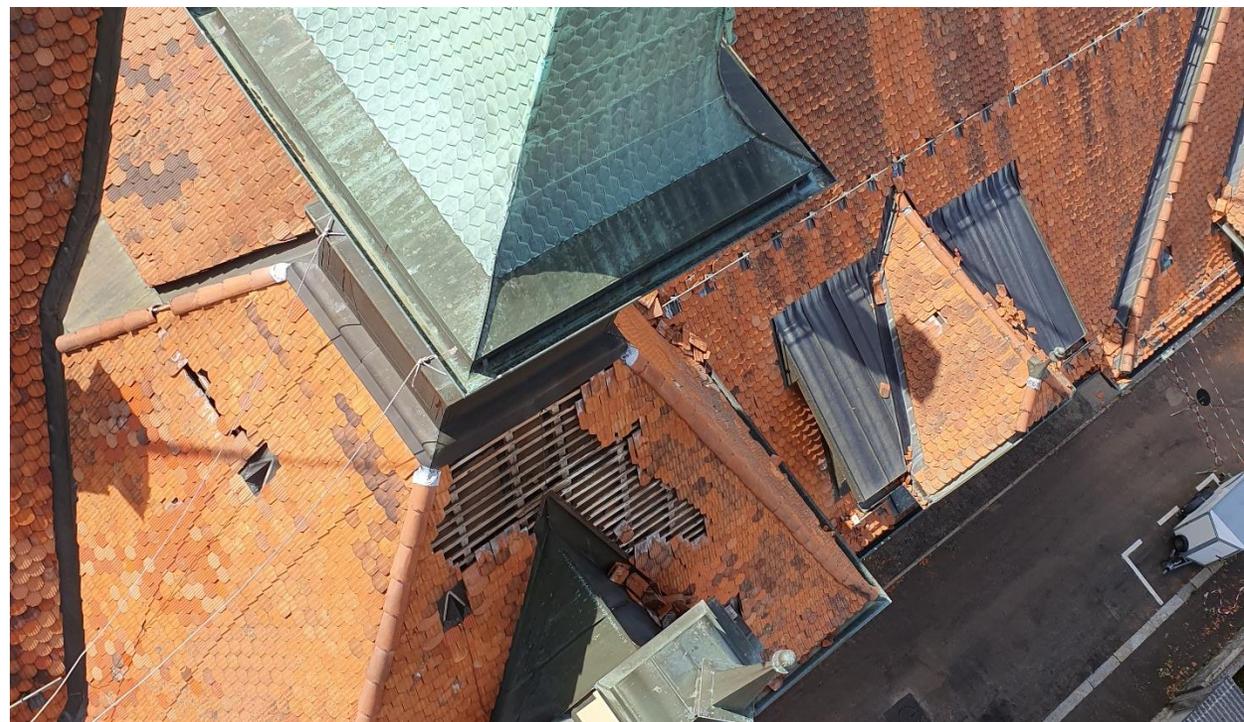
Etats généraux pour une « offensive solaire La Chaux-de-Fonds »



La Chaux-de-Fonds

« Un esprit visionnaire et de résilience historique »

L'urbanisme actuel de la ville, labellisé UNESCO, est une conséquence du grand incendie de 1794



Crédit photos : Ville de La Chaux-de-Fonds

Un grand merci aux sponsors de cette soirée

PLANAIR
Ingénieurs conseils en énergies et environnement



Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et salutations
2. Présentation de l'aeesuisse et de sa section cantonale l'aeesuisse Neuchâtel
3. Contexte
4. Objectifs de la rencontre
5. Quelle(s) piste(s) ou quel(s) nouveau(x) modèle(s) à mettre en oeuvre
6. Cadre et réflexions en cours pour le développement solaire PV par la Ville de La Chaux-de-Fonds
7. Discussion ouverte
8. Synthèse

Qui est l'aeesuisse ?

L'aeesuisse...

... est l'organisation faîtière de l'économie des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de la mobilité et du stockage.

... Elle défend les intérêts de 40 associations professionnelles

... et quelque 42'500 entreprises en Suisse

... qui travaillent à une gestion responsable de l'énergie.

Qui est la section cantonale ?

L'aeesuisse Neuchâtel...

... s'engage pour une politique énergétique et climatique progressiste et encourage le dialogue entre les différents acteurs de la transition énergétique.

... Son but est d'informer le public et les décideurs, de les sensibiliser à une politique durable de l'énergie

... et de participer activement à la mise en place de conditions-cadres économiques et politiques, tant à l'échelle du Canton que des communes.

... Elle a été fondée en septembre 2022.

: le comité

Président : Pascal Murith

pascal.murith@sevt.ch 076 822 1130

Vice-président : Cyril Dubois

info@e-solaire.ch 078 637 84 34

Secrétaire - caissier : Laurent Scacchi

laurent.scacchi@aeesuisse.ch 076 556 2465

Membre : Nathanaël Alber

nathanael.alber@ne.ch 079 335 1956

Membre : Simon Eschler

eschler.s@bluewin.ch 079 430 5332

Membre : Christine Ammann Tschopp

christine.ammantschopp@gmail.com 078 683 86 31

Membre : Christian Mermet

christian.mermet@gmail.com 079 326 4386

Membre : Aël Kistler

ael.kistler.gc@ne.ch 079 573 7774

Membre : Daniel Berger

daniel.berger@sunrise.ch 079 248 9471

Réfléchir à comment générer une opportunité suite à la désolation

Contexte

La violente tempête qui a frappé La Chaux-de-Fonds le 24 juillet dernier a endommagé entre 4'000 et 5'000 bâtiments, selon les premières estimations, avec des dégâts variables particulièrement au niveau de leurs toitures, allant du toit ravagé aux tuiles à remplacer.

Les propriétaires des bâtiments touchés par la tempête vont recevoir des indemnités des assurances qui couvrent les dommages liés aux dégâts naturels pour réparer leurs toitures, or aucun véritable plan n'est envisagé pour mettre en œuvre une transformation de ces toitures après les travaux de sécurisation.



Alors que l'heure est aux réparations urgentes, **ne serait-ce pas là l'occasion d'une réflexion plus globale ?** D'agir et ne pas uniquement réagir en profitant pour « solariser » les toits de la Chaux-de-Fonds ?

Pourquoi se contenter de reconstruire à l'identique alors que l'on pourrait optimiser les financements des assurances et associer reconstruction et transition énergétique tout en respectant les obligations qui relèvent du label UNESCO ?

www.uvek-gis.admin.ch/BFE/sonnendach/?lang=fr

Potentiel solaire PV de La Chaux-de-Fonds

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'énergie OFEN
Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse
Office fédéral de topographie swisstopo



<https://map.geo.admin.ch/>
Solaire: aptitude des toitures



Toit

Facade

Combien d'électricité ou de chaleur est-il possible de produire sur mon toit?

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'énergie OFEN
Service de géoinformation

toitsolaire.ch et facade-au-soleil.ch:
potentiel solaire de la commune de
La Chaux-de-Fonds (N° OFS 6421)
Edition 2023

Uniquement toit 	Potentiel de production électrique: 201.7 GWh/an	Potentiel de production de chaleur (eau chaude et chauffage): 71.35 GWh/an Potentiel de production électrique en complément de la chaleur: 137.23 GWh/an
Toit et façade 	Potentiel de production électrique: 291.41 GWh/an	Potentiel de production de chaleur (eau chaude et chauffage): 71.35 GWh/an Potentiel de production électrique en complément de la chaleur: 226.93 GWh/an

« Faisons de la tempête une
opportunité »

Objectifs de la rencontre

Appel à réaliser les Etats généraux

... Réunir toutes les principales parties prenantes concernées par la reconstruction et la réparation des toitures

... Réaliser les Etats généraux d'une offensive solaire photovoltaïque sur les toits chauds-fonniers.



Le violent événement météorologique du 24 juillet nous rappelle à tous qu'il faut agir vite pour actionner le virage climatique. Des solutions existent, alors rassemblons-nous pour mettre en place les plus pertinentes !

Parties prenantes

Qui est concerné ?

Autorités communales, cantonales et fédérales

Office du logement
Service de l'énergie
Représentants du Patrimoine
OFEN, OFC

Investisseurs

Investisseurs privés
Investisseurs bancaires
Assurances
ECAP
Distributeurs électriques
Coopératives solaires

Immobilier

Propriétaires fonciers sinistrés
Gérances immobilières
Locataires

Acteurs de la reconstruction

Distributeurs électriques
Couvreurs
Electriciens
Installateurs PV
Tous



Etablir un consensus entre intérêts publics et privés

« Se positionner sur un
plan solaire ambitieux
coordonné pour les toits de
La Chaux-de-Fonds »

Optimiser l'argent des assurances tout en respectant le label UNESCO, si cher aux habitants de la Ville

Réfléchir ensemble à un nouveau modèle...

... Quel vœu ? Quel but à atteindre ?

... Une grande coopérative solaire ?

... Un champ solaire sur les toits de la Chaux-de-Fonds (unité de production électrique) ?

... Un mix des deux ?

... Un appel d'offres groupé pour les propriétaires intéressés ?

... Autre ?

Plusieurs options pourraient être envisagées

Modèle de financement...

... par les assurances ?

... par des investisseurs privés ?

... par un gestionnaire de réseau ?

... un financement extraordinaire à travers le plan climat cantonal ?

... un financement par une banque de la place ?

... autre ?

Présentation par la Ville de La Chaux-de-Fonds

Cadre et réflexions en cours pour le développement solaire PV



Une offensive solaire dans une ville UNESCO : c'est possible !

Séance de discussion publique – AEENeuchâtel
Espace TSM - 27 septembre 2023

Sommaire

01 Contexte

02 Plans directeurs en cours

03 Directive solaire

04 Soutiens financiers

05 Réalisations

01

Contexte

- Énergie de réseau
 - Chauffages à distance
 - Réseau de gaz
- Présence des périmètres de protection du patrimoine
 - ISOS A (<350 bâtiments)
 - UNESCO (<2'500 bâtiments)
- Zone industrielle importante à l'ouest de la Ville (Crêt du Locle)

02

Plans directeurs en cours

Dans le cadre de la révision du plan d'aménagement, nous élaborons

- Projet de territoire
- Plan directeur des énergies + plan climat
- **Plan stratégique solaire**
- ...

03

Directive solaire

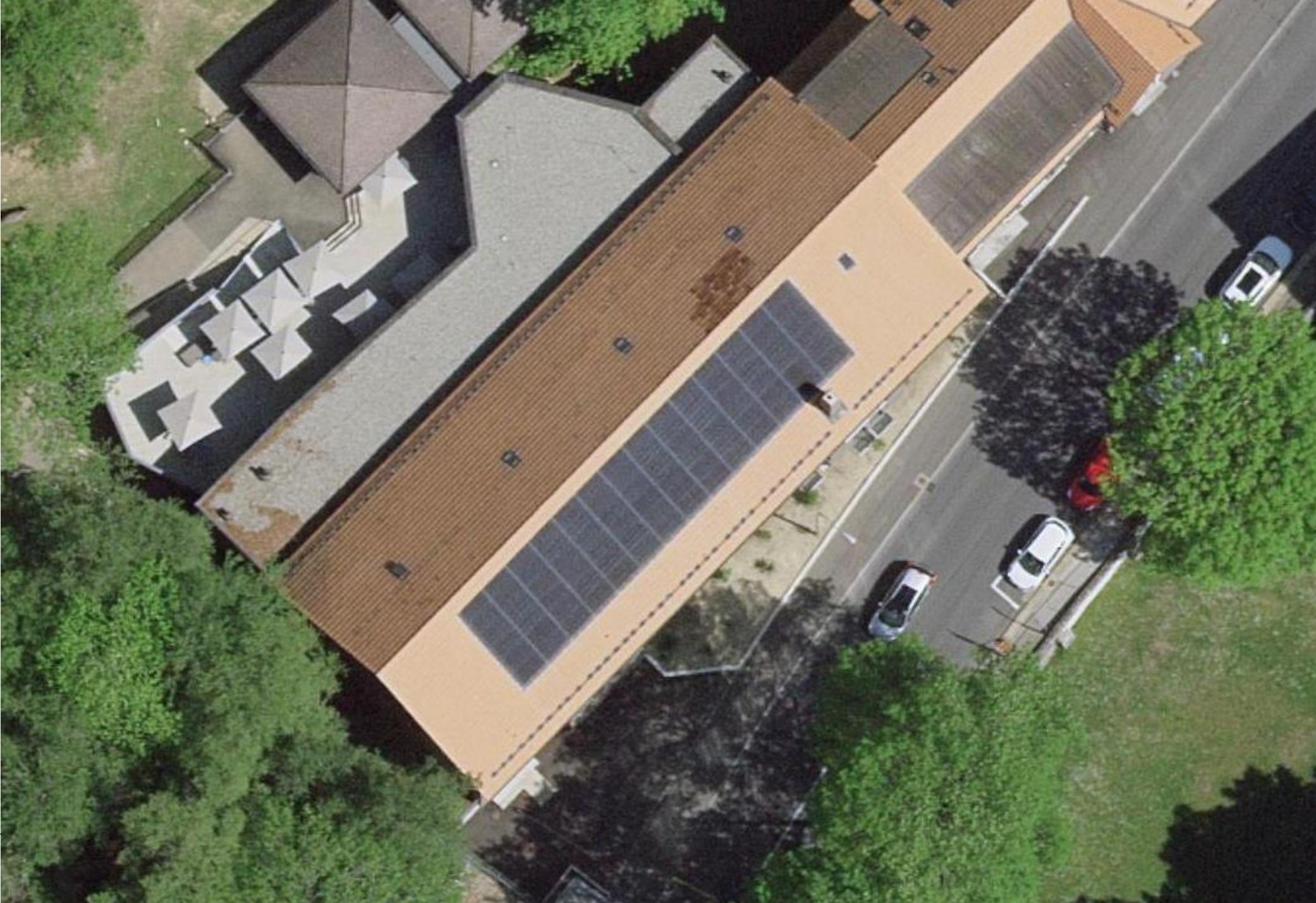
- **Demande de permis de construire de minime importance** via le guichet unique (SATAC + GAPE) si :
 - 1^{ère} catégorie du RACN, notes de 0 à 3 ou 4 si reconnu digne de protection;
 - Immeubles situés dans le périmètre, ensembles et éléments individuels figurant à l'ISOS objectif de sauvegarde A;
 - Immeubles situés dans le périmètre du site UNESCO;
- Bonne intégration selon la « **directive solaire** » du Conseil communal = 33% des bâtiments.
- **Pas de permis de construire** en dehors des cas précités (GAPE) = 66% des bâtiments (art. 4d RELConstr.).

Bien intégré selon la directive solaire

Toitures en pente (6° et plus)

- Les panneaux doivent être implantés en **bande**, à la distance de deux tuile(s) le long du faîte et si possible axés à la toiture.
 - L'installation doit être d'un seul tenant et s'inscrire dans un **rectangle** bien déterminé.
 - Les panneaux doivent être **intégrés** à la toiture (affleurés à la couverture).
 - Les raccords des **ferblanteries** (couloirs) doivent être minimisés.
 - Les verres doivent être de type **anti-reflet**.
- Abandon de l'intégration au profit de la superposition très soignée en cours de discussion dans le cadre du plan stratégique solaire.





Bien intégré selon la directive solaire

Toitures plates

- a. L'inclinaison des panneaux doit être minimale afin d'assurer la meilleure intégration de l'installation et d'en minimiser l'impact, tout en assurant un rendement suffisant.
- b. L'implantation des panneaux doit se faire en cohérence avec l'architecture du bâti sur lequel ils prennent place (prise en compte de la géométrie de la toiture), tout en assurant un rendement suffisant ;
- c. Les ferblanteries, les structures porteuses, les tuyauteries, etc., doivent être réalisées en matériaux mats, l'incox brillant est proscrit.





04

Soutiens financiers

Dans le cadre de la tempête (rapport CC au CG du 16 août 2023), nous élaborons

- Arrêté concernant utilisation du fonds de l'énergie (ACC)
 - Soutien aux installations solaires
 - Soutien à l'isolation des toitures

05

Réalisations

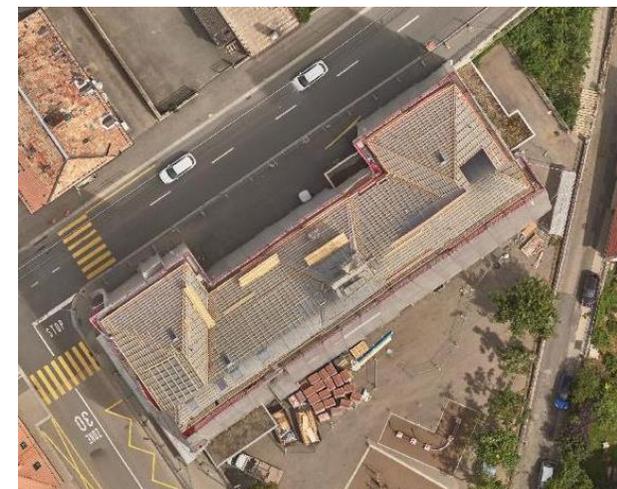
Nous posons des installations solaires sur tous nos bâtiments locatifs ainsi que sur

- Collège industriel (en cours)
- Service de la Jeunesse
- Ancien stand
- Collège de la Promenade (en cours)

En partenariat avec Viteos

- Collège de l'Ouest (réalisé)
- Parking de la Ronde (en cours)

Séance de discussion publique - AEENeuchâtel
Espace TSM - 27 septembre 2023



Discussion ouverte

Prochaines actions

Synthèse

Prochaines actions

Un grand merci aux sponsors de cette soirée

PLANAIR
Ingénieurs conseils en énergies et environnement



neuchatel.aeesuisse.ch